

**MAIRIE D'ORANGE**

Affaires Scolaires/Animation Sport Loisirs

## **PROJET PEDAGOGIQUE**

### **Accueil de loisirs extrascolaire du Coudoulet**

Année 2017-2018



Du 06 septembre 2017 au 04 juillet 2018

**ALSH du Coudoulet**

Rue des chênes verts

84100 Orange

Tél : 04.90.51.72.71

# SOMMAIRE

## I - PRESENTATION DE LA STRUCTURE

- 1 - L'ORGANISATEUR
- 2 - OBJECTIFS DE L'ORGANISATEUR
- 3 - L'ORGANISATION DE LA STRUCTURE
- 4 - DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE
- 5 - L'EQUIPE D'ENCADREMENT
- 6 - LE RÔLE ET LA FONCTION DE CHACUN

## II - LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU DIRECTEUR ET DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

- 1 – PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE
- 2 – LES MOYENS MIS EN ŒUVRES DES DIFFERENTS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

## III – ORGANISATION DE LA JOURNEE

- 1 – L'ACCUEIL DU MATIN ET DE L'APRES MIDI
- 2 – JOURNEE TYPE
- 3 – LES ACTIVITES
- 4 – LE REPAS
- 5 – LE TEMPS CALME
- 7 - LE GOUTER
- 8 – LE BILAN DE LA JOURNEE
- 9 – LES REUNIONS

## IV – HYGIENE – SANTE – SECURITE

- 1 – PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE
- 2 – DOSSIERS MEDICAUX ET SOINS
- 3 – LA SECURITE

## V – PROJET D'ANIMATION

## VI – CONCLUSION

# I - PRESENTATION DE LA STRUCTURE

## 1- L'ORGANISATEUR

Mairie d'ORANGE  
Affaires Scolaires/ Animation Sport Loisirs  
1609 Chemin blanc  
Tél : 04.90.51.38.46

## 2- OBJECTIFS DE L'ORGANISATEUR

- Respecter le rythme de l'enfant, sa vie, son histoire.
- Prendre en compte le rôle éducatif de toutes activités.
- Promouvoir l'autonomie de l'enfant par une organisation interactive.

Ce projet pédagogique découle du Projet Educatif établie par l'organisateur, il répond aux besoins des familles et des enfants.

Il doit :

- en assurer leur sécurité physique, morale et affective ainsi que leur bien-être.
  - être un lieu d'échanges, de rencontres, d'écoute et d'informations.
- offrir des activités diversifiées et enrichissantes, en mettant en place divers types d'animations.

Ce projet pédagogique est établi pour la période des mercredis et petites vacances. La période estivale impose un projet différent de par son organisation.

## 3- L'ORGANISATION DE LA STRUCTURE

Les enfants sont accueillis dès leur scolarisation en maternelle ou à l'âge de 3 ans jusqu'à la date anniversaire des 6 ans :

## **Les horaires:**

Les enfants sont accueillis à partir de 7h30 jusqu'à 18h30.

Trois formules d'accueil sont proposées :

- Le matin: de 7h30 à 12h30
- L'après-midi: de 13h30 à 18h30
- La journée: de 7h30 à 18h30

## **L'accueil:**

Les parents accompagnent leurs enfants jusqu'au point d'accueil à l'entrée du centre.

Les arrivées sont échelonnées:

- Le matin de 7h30 à 9h30
- L'après-midi de 13h30 à 14h30

Les départs se font :

- Le midi de 12h00 à 12h30 (formule matin)
- L'après-midi de 17h00 à 18h30 (formule après-midi et journée)

Les parents doivent remplir un dossier d'inscription et une fiche sanitaire de liaison. Ils prennent connaissance du règlement intérieur. L'accueil des enfants sur la structure est lié à un système de réservation. Possibilité de réserver au guichet public de la mairie, par internet ou aux bornes mise en place dans la ville.

## **4- DESCRIPTIF DE LA STRUCTURE**

L'Accueil de Loisirs du Coudoulet fonctionne dans les locaux communaux de l'école du Coudoulet.

### **Les espaces intérieurs:**

- Un point d'accueil avec un espace d'informations pour les parents (projet éducatif et pédagogique, équipe d'animation, planning d'activités, informations diverses...)
- 3 espaces de vie pour les enfants (3 ans, 4 ans et 5 ans) avec différents lieux aménagés propices aux animations (lecture, dinette, jeux de société, arts créatifs,...)
  - Salles d'activité
  - Salles de repos
  - Salles de restauration

- Une salle de soins
- Un local sportif
- Des sanitaires + douches

### **Les espaces extérieurs:**

- Pelouse avec structure de motricité (toboggan)
  - Espace boisé (chênes verts)
- Forum avec des marquages au sol (jeux)
  - Terrain multisports
  - Piste de relais

## **5- L'EQUIPE D'ENCADREMENT**

L'équipe est composée :

- d'un directeur (BAFD ou stagiaire)
- d'animateurs (BAFA ou stagiaire, CAP Petit Enfance)
- d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles)
- d'ARSE (Agent de Restauration Scolaire et d'Entretien)

L'équipe d'encadrement change à chaque période de fonctionnement, les directeurs s'assurent de faire le lien lors de passations afin de garantir le bien-être des enfants ainsi que de leur famille pour avoir la meilleure régularité possible.

## **6- LE RÔLE ET LA FONCTION DE CHACUN**

### **Le Directeur**

Le directeur est garant du bon fonctionnement du centre (en conformité avec la réglementation et les orientations du projet éducatif).

Il est l'animateur de l'équipe et contribue à la formation du personnel dont il a la responsabilité.

Il assure les relations entre les agents d'animation, agents de restauration et intervenants extérieurs au centre ainsi qu'avec les familles.

Le directeur a pour mission de :

- Elaborer un projet pédagogique avec son équipe en référence au projet éducatif
- Diriger son équipe

- Veiller au bon fonctionnement du séjour
- Avoir une bonne gestion administrative
  - Assurer la sécurité de chacun
- Intervenir auprès des animateurs en cas de non-respect de la sécurité des enfants dans l'organisation des activités
- Participer à la gestion des stocks (matériel de fonctionnement, jeux, alimentaire : goûters et petits déjeuners ...)
- Rôle de l'assistant sanitaire (gestion des soins et du carnet de soin, de la pharmacie, des P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé))

### **L'Animateur**

- Accueillir les parents et enfants
- Veiller au bon fonctionnement des temps d'accueil
  - Connaître le cadre réglementaire
  - Organiser et mettre en place des activités variées et adaptées à l'enfant
- Connaître les techniques et les outils d'animation pour gérer au mieux les projets, les espaces et le matériel
  - Respecter les besoins de l'enfant
  - Prendre soin de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant
- Accueillir l'enfant avec son histoire, en respectant son individualité
  - Travailler en équipe

### **L'ATSEM**

- Accompagner des enfants sur les temps physiologiques (repas, sanitaires, hygiène, temps de repos)
  - Installer les lits dans la salle de repos, et en assumer l'entretien
- Accompagner et aider les animateurs durant certains moments de la journée

### **L'ARSE**

- S'occuper des temps repas de la journée (petit-déjeuner, déjeuner et goûter)
  - Réception, contrôle et préparation des aliments
  - Entretien des espaces de restauration, de préparation de repas.

Les agents de restauration, les ATSEM et l'équipe d'animation permettent le bon fonctionnement du séjour

Le ménage et la préparation des repas sont accomplis par des sociétés privés.

### Plan de formation du service

Des réunions de service sont programmées régulièrement ; elles regroupent les équipes d'animation de tous les accueils de loisirs municipaux afin d'être informé des orientations, de la réglementation et autres ...

Le service Affaires Scolaires / Animation Sport Loisirs a élaboré un plan de formation des agents du service (gestion d'une petite équipe, initiation au maquillage, médiation avec les jeunes...) afin d'optimiser le bien-être et la sécurité des enfants. Formations obligatoires (BAFA, BAFD, SST, HACCP)

## II LES OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DU DIRECTEUR ET DE L'EQUIPE D'ENCADREMENT

L'accueil de loisirs est un lieu ouvert à tous, dans lequel l'épanouissement de chacun sera l'une des priorités principales.

Il s'agit d'un espace de découverte et d'apprentissage par des moyens éducatifs ludiques. L'individu sera pris en compte tant dans le groupe que dans son individualité.

### **1 – PRINCIPAUX OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE**

- Développer la notion de collectivité
- Développer l'autonomie
- Respecter les différences de chacun
- Valoriser les relations avec les familles

### **2 – LES MOYENS MIS EN ŒUVRES DES DIFFERENTS OBJECTIFS PEDAGOGIQUES**

- Développer la notion de collectivité

Vivre ensemble sereinement des activités, des situations de jeux. Développer la notion de coopération, travailler autour des choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne.

Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Apprendre à partager des espaces de jeux, des objets... Apprendre à respecter les autres.

S'approprier les ateliers.

- Développer l'autonomie

Travailler sur la notion de choix et l'expression de l'envie.

Permettre la prise d'initiative, la prise de décision.

Travailler sur la confiance en soi et en l'autre.

- Respecter les différences de chacun

Encourager les relations sur le respect mutuel, le respect des règles et l'épanouissement personnel.

Favoriser l'expression de l'individu au sein du groupe.

- Valoriser les relations avec les familles

Permettre le dialogue entre l'équipe et les familles quelles que soient les situations. Les animateurs se présentent dès le premier temps d'accueil et établissent le contact avec les familles. Mise en place d'une communication constante en s'appuyant sur des supports (affichage, exposition photo, etc.)

Favoriser l'implication des familles dans des projets spécifiques : organisation des temps forts impliquant les familles.

## III – ORGANISATION DE LA JOURNEE

### 1 – L'ACCUEIL DU MATIN ET DE L'APRES MIDI

Après s'être présenté au visiophone, les enfants et parents sont accueillis par un animateur qui les oriente vers le lieu d'accueil. Plusieurs points d'accueil sont mis en place. Les enfants peuvent rester durant ce temps avec leurs frères et sœurs ou copains pour permettre une transition simple entre parents et animateurs.

Ce temps est très important pour la passation d'information des parents à l'équipe. (Temps repos, sorties, animations...).

Les enfants peuvent prendre un petit déjeuner à 8h30.

### 2 – LES ACTIVITES

Un programme d'activité est diffusé aux parents sur le site de la ville et affiché dans les accueils de loisirs. Un planning est proposé par âge sur le centre par l'équipe d'animation. La journée est ponctuée de moment clé pour que l'enfant se repère, temps de chants avant l'appel, un passage régulier aux toilettes. Les enfants apprennent durant la journée l'hygiène, à jouer avec les autres, à se déplacer dans l'espace, s'exprimer de différente manière.

Les activités sont proposées à la demi-journée, elles sont présentées aux enfants qui peuvent choisir. Pour les plus jeunes, la plupart des animations sont proposées en ateliers tournant. Les animatrices prennent en compte le temps d'attention de chacun. Pour les activités manuelles, un modèle ou une image leur permet de visualiser ce qui va être réalisé.

### 3 – LE REPAS

Les enfants sont répartis dans les salles du restaurant scolaire, ils sont accompagnés durant le repas d'animateurs, d'aide maternelle et d'agents de restauration. Pour répondre à leurs besoins passer un moment convivial et les aider à couper les aliments.



## 4 – LE TEMPS CALME

Un temps calme est mis en place après le repas, les plus jeunes peuvent se reposer sur des lits et s'endormir, d'autres écoutent des histoires ou de la musique. En fonction de chaque enfant, le temps est adapté. Les parents peuvent donner une information à ce sujet à l'accueil le matin.

## 5 - LE GOÛTER

Le goûter est proposé aux enfants dans le restaurant ou à l'extérieur en fonction du temps. Les enfants peuvent aussi réaliser ponctuellement des gâteaux en atelier cuisine qui complèteront le goûter.

## 6 – DEPART DES ENFANTS

Les animatrices transmettent aux parents le soir, les informations personnalisées de la journée, ainsi que les activités. Les enfants sont récupérés dans leur lieu de vie. Le but est de faciliter le départ échelonné et montrer la vie du centre aux parents.

## 7 – LES REUNIONS

Les réunions de l'équipe d'animations permettent la mise en place de programme, de projets d'animations et d'activités. La transmission d'informations nous permet d'améliorer nos pratiques d'animation et coordonner les actions.

# IV – HYGIENE – SANTE – SECURITE

## 1 – REPAS

Les enfants prennent leurs repas à 12h. Ils sont élaborés et réalisés par une société de restauration collective. Le menu est affiché à l'accueil. Les repas sont des temps calmes, les enfants mangent à leur rythme.

L'équipe encourage les enfants à goûter chaque plat.

Lorsque des enfants présentent des allergies alimentaires, le repas est fourni par les parents (Protocole Accueil Individualisé).

## 2 – DOSSIERS MEDICAUX ET SOINS

A chaque inscription les parents remplissent une fiche sanitaire où sont stipulées les allergies, les traitements médicaux, des restrictions médicales particulières, ainsi que les numéros d'appel en cas d'urgence.

Les enfants atteints d'allergies (médicale, alimentaire) doivent bénéficier d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

Les soins sont réalisés et notés sur le registre de la pharmacie.

### 3 – LA SECURITE

Toute l'équipe doit être vigilante concernant la sécurité des enfants. Le directeur doit s'en occuper sinon il intervient immédiatement auprès de l'équipe. Il met en place des exercices de mise en sécurité en application avec les directives ministérielles.

### V – PROJET D'ANIMATION

#### **Projets sur site :**

Durant l'année des programmes d'animations et sont établis par période. Des projets d'activités élaborés par les animateurs sont proposés aux enfants : cuisine, jardinage, bricolage...

Des sorties sont proposées aux enfants de 3 à 5 ans à l'accueil de loisirs de Boisfeuillet : visite de la ferme et jeux dans le parc boisé.

**Projet dans le cadre du contrat Enfance Jeunesse** en collaboration avec les structures associatives et municipales 0/5 ans (fêtes de fin d'année, carnaval...)

**Projet passerelle :** découverte de l'accueil de loisirs de Boisfeuillet pour les 5 ans.

**Projets avec les éducatrices sportives et environnement du service :** plusieurs activités sont proposées : initiation au vélo sans stabilisateur, jeux sportifs, escalade, parcours de motricité, mini-golf, découverte de la faune et la flore à l'accueil de loisirs de Boisfeuillet.

#### **Intervenants extérieurs :**

Nous faisons appel à des intervenants extérieurs pour des activités spécifiques (gymnastique, arts du cirque...)

### VI – CONCLUSION

Ce projet pédagogique est en adéquation avec le projet éducatif de l'organisateur. L'équipe d'animation qui l'a élaboré est garante de sa mise en application et du bon déroulement des actions.